

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

=====

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

DIRECTION DES ACCREDITATIONS
UNIVERSITAIRES ET DE LA QUALITE

=====

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

=====

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

DEPARTMENT OF UNIVERSITY
ACCREDITATIONS AND QUALITY

=====

COMMUNIQUE N° _____ /MINESUP/SG/D/QUO/SDEAC DU _____ 13 MARS 2016

Portant ouverture d'un concours d'entrée en première année à l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun (Université de Dschang) et fixant le nombre de places offertes, au titre de l'année académique 2016/2017.

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Il est porté à la connaissance :

- des élèves des classes de Terminales Scientifiques et Industrielles, séries C, D, E, F, TI, MAV et MEM ainsi qu'à ceux des classes du General Certificate of Education Advanced Level (GCE /AL) scientifiques (Mathématique, Physique ou Chimie) et justifiant qu'ils ont obtenu le GCE/OL en quatre matières au moins et en une seule session, (la matière «**Religious knowledge**» n'est pas prise en compte pour la qualification des candidats) ;
- des titulaires du Baccalauréat ou du GCE/AL en deux matières scientifiques au moins, obtenu en une seule session, et justifiant qu'ils ont obtenu le GCE/OL en quatre matières au moins et en une seule session. La matière «**Religious knowledge**» n'est pas prise en compte pour la qualification des candidats ;
- des titulaires de tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministre de l'Enseignement Supérieur ;

Qu'un concours sur épreuves écrites et sur étude de dossiers pour l'entrée en première année des cursus de DUT et de BTS à l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun (Université de Dschang) est ouvert au titre de l'année académique 2016/2017, aux centres de : **Bamenda, Bandjoun, Bertoua, Buéa, Douala, Ebolowa, Garoua et Yaoundé.**

Les dossiers de candidature seront reçus complets au Service de la Scolarité et de l'Orientation Professionnelle de l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun (IUT-FV), à l'antenne de l'Université de Dschang à Nkolbisson – Yaoundé, et aux Délégations Régionales des Enseignements Secondaires au plus tard le **31 août 2016** pour l'entrée en première année des cursus de DUT et de BTS.

Chaque dossier comprendra obligatoirement, les pièces ci-après :

- 1 - une fiche d'inscription à imprimer lors de l'inscription en ligne sur la plate-forme <http://www.sigsonline.univ-dschang.org>
- 2 - les relevés de notes des classes de Seconde, Première et Terminale ou Form 5, Form 6 and Upper sixth;
- 3 - un relevé de notes du Baccalauréat ou du GCE/AL et du Probatoire ou du GCE/OL
- 4 - une photocopie certifiée conforme de l'un des diplômes ouvrant droit au concours ;
- 5 - quatre photos d'identité (4x4) en couleur ;
- 6 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- 7 - une photocopie d'acte de naissance certifiée conforme datant de moins de trois mois ;
- 8 - un certificat médical délivré par un médecin fonctionnaire, datant de moins de trois mois ;
- 9 - une enveloppe de format A4 timbrée à 400 francs et portant l'adresse du candidat ;

10 - un reçu de versement d'un montant de vingt mille (20 000) francs CFA à titre de droit d'inscription. Cette somme peut être payée à partir d'une agence **EXPRESS UNION, BICEC, EXPRESS EXCHANGE OU MTN MOBILE MONEY** sur présentation d'un quitus préalablement téléchargé et imprimé lors de l'inscription en ligne.

La fiche de procédure de préinscription est disponible sur le site <http://www.sigsonline.univ-dschang.org>, au Service de la Scolarité et de l'Orientation Professionnelle de l'Institut Universitaire de Technologie FOTSO Victor de Bandjoun (IUT-FV), à l'antenne de l'Université de Dschang à Nkolbisson – Yaoundé et dans les Délégations Régionales du Ministère des Enseignements Secondaires.

Les candidats préparant l'un des diplômes cités ci-dessus pourront être autorisés à composer sous réserve de l'obtention du diplôme requis.

Seuls les candidats présentant un dossier réglementaire seront convoqués pour concourir. Pour plus d'amples informations, bien vouloir nous écrire à l'adresse E-mail : iutfvbandjoun@gmail.com

I – LE CURSUS DU DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (DUT)

Le concours comprend :

- 1 – un examen écrit ;
- 2 – une évaluation des performances antérieures sur la base du dossier.

Date des épreuves écrites :

Les **06 et 07 septembre 2016** uniquement pour l'entrée en première année du cursus DUT ; ce concours est ouvert pour les parcours suivants et conformément au nombre de places ci-après indiqué :

Domaine : Sciences et Technologie

Génie Electrique (GE) : 90 places

(Baccalauréat C, D, E, F, GCE/AL en sciences)

Génie Informatique (GI) : 45 places

(Baccalauréat C, D, E, F, TI, GCE/AL en sciences)

Génie des Télécommunications et Réseaux (GTR) : 45 places

(Baccalauréat C, D, E, F, TI, GCE/AL en sciences)

Maintenance Industrielle et Productive (MIP) : 45 places

(Baccalauréat C, D, E, F, MAV, MEM, GCE/AL en sciences)

Génie Civil (GC) : 45 places

(Baccalauréat C, D, E, F, BT, GCE/AL en sciences)

Génie Thermique, Energie et Environnement (GTEE) : 45 places

(Baccalauréat C, D, E, F2, F3, F5, GCE/AL en sciences)

Mecatronik Automobile (MKA) : 45 places

(Baccalauréat C, D, E, F, MAV, MEM, GCE/AL en sciences)

Programme :

Le programme est celui des classes de Terminales des séries ci-dessus indiquées.

L'examen écrit comprend :

- une épreuve de Mathématiques (4 heures, coefficient 4)
- une épreuve de Physiques (4 heures, coefficient 4)
- une épreuve d'Expression Ecrite (Français ou Anglais, 2 heures, coefficient 2)

Les épreuves écrites ci-dessus indiquées comptent pour 70% et l'étude de dossier 30%.

Un jury d'admission dont la composition est fixée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur, siège en tant que de besoin et dresse la liste des candidats proposés à l'admission définitive conformément à la réglementation en vigueur. Les résultats définitifs sont publiés par le Ministre de l'Enseignement Supérieur.

Toute admission définitive n'est acquise que sur la présentation dans les délais fixés par l'autorité compétente, du diplôme requis.

Droits Universitaires requis : cinquante mille (50 000) francs FCFA.

II – LE CURSUS DE BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

La sélection se fait sur étude de dossier et entretien avec un jury, **les 13 et 14 septembre 2016** pour l'entrée en première année du cycle de formation permanente, exclusivement à l'IUT-FV de Bandjoun dans les parcours suivants :

Domaine : Sciences et Technologie

Génie Electrique :

- Option Electronique : 50 places
(Baccalauréat E, F₂, F₃)
- Option Electrotechnique : 50 places
(Baccalauréat E, F₂, F₃, F₅)

Génie Civil : 50 places

(Baccalauréat F₄, BT GT, BT IS)

Domaine : Sciences de Gestion et Commerciale

Secrétariat de Direction : 50 places

(Baccalauréat G₁, ACA)

Comptabilité et Gestion des Entreprises : 50 places

(Baccalauréat G₂, G₃, CG, ACC, FIG)

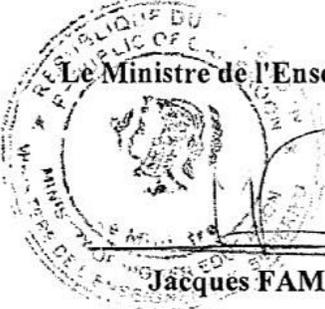
Action Commerciale : 50 places

(Baccalauréat toutes séries)

Banque : 50 places

(Baccalauréat toutes séries)

Droits Universitaires requis : deux cent mille (200 000) francs CFA.


Le Ministre de l'Enseignement Supérieur,

Jacques FAME NDONGO